

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLV^m ANNÉE. — N° 27

LAUSANNE. — 3 juillet 1909.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'Éducateur recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Bienne

30 000 habitants, belle situation au pied du Jura. Lac de Bienne. Ile de St-Pierre Gorges pittoresque du Taubenloch. Bureau officiel de renseignements.

Bienne

Bielerhof, — Couronne, — Gare **HOTELS** Victoria. — Central. — National. Croix-Blanche. — — — — — Ours.

Buffet de la Gare. — Café **RESTAURANTS** Augustinerbräu. — Café Viennois. Café du Rüschi. — — — — — français.
— — — — — Restaurant des Gorges du Taubenloch — — — — —

Stations climatiques sur Bienne

MACOLIN ET EVILARD

— (900 mètres) ————— (700 mètres) —

Deux funiculaires. Vue splendide de la chaîne du Jura sur les Alpes. Promenades superbes dans forêts étendues. Grands locaux et places de jeux pour sociétés et écoles. — — — — —

Macolin : Kurhaus avec halle de restauration. Hôtel Bellevue, parc aux cerfs. Pension Widmer. — — — — —

Evilard : Kurhaus. *Aux Trois-Sapins*, avec restauration sous les allées ombragées. Hôtel Beau-Site. Restaurant de la Gare. — — — — —
(H. 830 U.)

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit ! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Postfach Fil 18.

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Instituteur de la Suisse allemande désire passer ses vacances (10 juillet au 10 août) dans le canton de Vaud, chez un régent.

Offres à Herrn Ott, Lehrer in Baden, Argovie.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

1, Rue de Bourg, 1

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- Dr Bourget*, **Beaux Dimanches**. Observations d'histoire naturelle. Un vol. in-16 contenant une centaine de dessins à la plume et 12 gravures lithographiques 3 fr. 50
Noëlle Roger, **Nos Mensonges**, nouvelles 3 fr. 50
Edouard Rod, **Les Unis**, roman 3 fr. 50
La Dame à la Décoration, Lettres d'une Américaine au Japon, traduites par Mlle S. Godet 2 fr. 50
Isabelle Kaiser, L'ascension d'une âme, **Marcienne de Flüe**, Journal de la vie d'une femme 3 fr. 50
Maurice Muret, **La Littérature allemande d'aujourd'hui** 3 fr. 50
Docteur Pierre, **L'Inutile Labeur**, Réflexions d'un médecin 2 fr. 50

- Dr Dévaud*, Inspecteur primaire. **L'Enseignement des Sciences Naturelles à l'École primaire**. L'Etude des êtres. 2 fr. 50
L. Dupraz et E. Bonjour avec la collaboration de H. Mercier, professeur au Gymnase de Genève. **Anthologie Scolaire**, Lectures littéraires à l'usage des Collèges secondaires, des Ecoles supérieures et des Ecoles primaires supérieures. In-16 de 512 pages, cartonné toile 2 fr. 50
L. Dutilleul et E. Ramé. **Les Sciences physiques et naturelles** à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires, contenant 570 gravures et 8 planches hors texte en couleurs. 1 fr. 50
A. Grandchamp et Ed. Marrel. **Cours de Comptabilité théorique et pratique**, l'usage de l'enseignement secondaire, avec 200 exercices. Grand in-16, relié toile souple 2 fr. 50
William James, **Causeries Pédagogiques**, avec préface de *Jules Payot*. Nouvelle édition augmentée de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. In-16 2 fr. 50
W. Rosier et E. Chaix. **Manuel de Géographie physique**, In-4 illustré de 386 figures, plans et cartes, cartonné 3 fr. 50

Envoi en examen sur demande. — Compte de chèques postaux II 391

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

Un instituteur cherche une

PENSION

du 19 juillet au 14 août chez un collègue pour avoir l'occasion de se perfectionner dans la conversation.

C. Flubacher, instituteur, Binningen près de Bâle.

H 4205 Q

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

PERRENOUD & C^{IE}

Successesseurs de P. BAILLOD & C^{ie}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRENERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

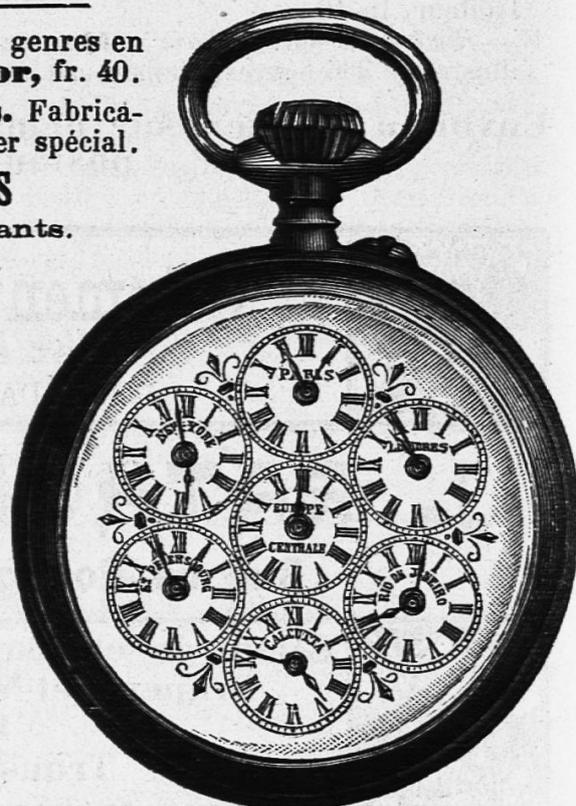
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

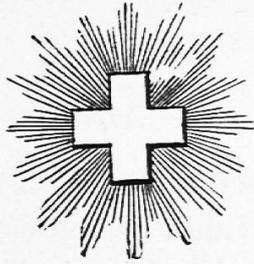
➡ Remise ➡

10% au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N^o 27.



LAUSANNE

3 juillet 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Chronique scolaire : Confédération suisse, Suisse romande, Jura bernois, Vaud, Argovie.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Lecture (après une leçon d'histoire naturelle) ; lectures historiques et lectures diverses.* — *Dictées.* — *Arithmétique : Problèmes sur les intérêts.* — *La leçon d'équitation (tableau de Decamps).*

LETTRE DE PARIS

« *Waterloo et Sedan : que vous rappellent ces deux noms et quelles réflexions vous inspirent-ils ?* »

Napoléon après avoir fait l'expédition au Mexique s'en alla à Waterloo avec tous ses généraux ou il y resta pendant trois jours. Quand il revenait de Russie il fut nommé gouverneur de l'île d'Elbe. Les émigrés qui étaient sous la Révolution et sous l'empire furent tous des bons serviteurs et à ce moment-là la France était très mal organisée et Louis XIV s'enfuit de France. Alors les troupes françaises et les troupes prussiennes partirent et se rencontrèrent à Rechauffen et elles luttèrent l'une contre l'autre.

Ce que vous venez de lire est la reproduction rigoureusement exacte d'une « Composition en Rédaction » présentée à l'examen du Certificat d'études primaires élémentaires en 1908, composition dont le texte original est en ce moment sous mes yeux.

Impossible d'attribuer, comme on en serait tenté d'abord, cette déconcertante élucubration à un enfant arriéré ou totalement dénué d'intelligence : aucun instituteur ne se risquerait à en conduire de tels aux épreuves du C. E. P. De plus, abstraction faite des idées, le style et l'orthographe de cette copie ne sont pas au-

dessous de ce que l'on peut attendre en général d'un élève moyen âgé de 11 à 12 ans. L'écriture, de son côté, est excellente ; les lettres, très exactement formées, très régulièrement espacées, de pente absolument uniforme, excluent toute hypothèse d'un trouble dans les fonctions de coordination. Nous sommes évidemment en présence d'un esprit normal et non arrêté dans son développement.

Alors quoi ?

Nous écrier que l'histoire n'est pas faite pour les enfants, ceux-ci étant incapables de se former une notion claire du temps écoulé et de ses divisions, incapables aussi d'entrevoir une réalité derrière ces mots abstraits de paix, de guerre, de victoire, de défaite, de gouvernement, d'organisation, de pouvoir, de coalition, etc., etc. ?

J'avoue que tel fut mon premier mouvement, d'autant plus vif que se levaient dans ma mémoire les exemples analogues d'incompréhension ou d'ignorance absolues, que de récentes enquêtes sur les résultats de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire ont mis au jour en France, en Belgique, en Allemagne, partout enfin où l'on a abordé ce problème avec quelque sincérité.

Mais je me suis trop souvent appliqué, en bon professeur de pédagogie, à réfuter le paradoxe bien connu de Rousseau et à renforcer d'arguments démonstratifs la thèse opposée de Rollin pour que ma vieille conviction, un moment ébranlée, n'ait pas tout de suite repris le dessus et ne m'ait pas porté à incriminer, plutôt que la *matière* historique prise en soi, la *manière* dont elle est présentement enseignée à nos petits élèves.

Je m'en suis entretenu avec plusieurs collègues amis et les ai trouvés dans la même disposition que moi.

L'un d'eux, en particulier, me disait ceci : « Quand je me reporte par la pensée au temps où j'ai quitté l'école primaire, j'ai la certitude qu'alors mes camarades (du moins ceux qui étaient de bons élèves) et moi, nous savions bien « notre histoire ». Et la preuve que je ne suis pas dupe d'une illusion, c'est qu'aujourd'hui, après bien des années d'études et de lectures surajoutées, ce que je retrouve toujours en moi de plus net et de plus sûr à propos de n'importe quel événement ou personnage historique un peu important, c'est ce que j'ai appris avant ma douzième année dans le manuel

que nous faisait réciter, chapitre par chapitre, notre instituteur. Ce qui a été, dans ce temps-là, confié à ma mémoire, ma mémoire l'a fidèlement gardée. Apparemment toutes les choses que j'ai ainsi étudiées et retenues, je ne les ai pas comprises d'abord ; mais je les ai comprises dans la suite, petit à petit et chacune à son heure et elles sont les points fixes, les centres immuables autour desquels se sont groupées toutes les acquisitions ultérieures. »

Et nous en vinmes à penser, lui et moi, comme les autres aussi, que peut-être se montre-t-on trop exclusif à présent dans l'emploi de la méthode *descriptive et pittoresque*, qui éveille la curiosité et plaît à la fantaisie, cela est certain, mais qui n'exige pas de l'enfant les efforts pour classer, fixer et retenir sans lesquels les leçons entendues ne sauraient laisser à son cerveau qu'un mélange confus et incohérent de mots et de faits, où les images des faits et des personnes, peut-être vives au premier instant, se déforment et se brouillent, — une vraie nébuleuse qui, une fois éteintes les lueurs qui la traversaient, — s'épaissit et s'enveloppe d'obscurité.

Et notre conclusion fut qu'il conviendrait peut-être, sans revenir à l'étude purement mnémonique d'autrefois, sans rien abandonner des progrès pédagogiques réalisés, de remettre tout de même la mémoire en possession de ses droits légitimes, et d'exiger que l'enfant *apprit par cœur* des résumés précis, clairs, bien coordonnés, qui lui missent solidement dans la tête la suite des époques et des événements principaux : une armature, enfin, propre à soutenir, en les maintenant chacune à sa place et toutes dans leurs rapports mutuels, les séries d'images et de tableaux par lesquelles on prétend leur donner non le simple squelette, mais la chair de l'histoire.

Mais j'ose à peine exprimer ce vœu rétrograde, si « vieille école », et qui dénote à coup sûr une âme de réactionnaire.

Qu'en pensez-vous, collègues de la *Romande* ? J'aimerais bien connaître un peu votre pensée à ce sujet. ¹ H. MOSSIER.

¹Nous serions heureux de voir quelques-uns de nos lecteurs donner leur opinion à ce sujet. En attendant, il nous semble que,

parmi tant d'autres causes des déficits de l'enseignement historique, il faut placer en première place la fausse conception que l'enfant se fait du temps et de la durée des siècles. Il n'a du temps qu'une notion très confuse, quand il en a une, et il est très malaisé pour lui de se représenter le recul des siècles. Il est donc peu rationnel de lui demander, à 11 ou 12 ans déjà, comme c'est le cas en France aux examens du Certificat d'études primaires, d'avoir une juste idée de la succession et de la logique des événements.

(La Rédaction).

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE, — Subvention à l'école primaire. — A propos de la gestion du Conseil fédéral, au chapitre des travaux publics, plusieurs orateurs de la Suisse centrale ont rompu des lances en faveur de l'établissement des routes du Prigel et du Susten.

M. Ruchet a répondu le 22 juin dernier : Le Département de l'Intérieur a présenté au Conseil fédéral deux messages concernant ces projets ; mais l'autorité exécutive a refusé d'entrer en matière pour le moment en raison de la situation financière. Ces projets ont donc pris rang, mais il est impossible de dire quand ils pourront être repris : *en tout cas, les subventions scolaires ont le pas sur ces projets de routes.*

Brevet romand pour l'enseignement du français. — Une nouvelle séance a été tenue samedi dernier, au château de Neuchâtel par la commission intercantonale chargée d'étudier la question de la création d'un brevet romand pour l'enseignement du français à l'étranger. Les délégués des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève ont discuté, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Rosier, le programme du futur examen de brevet et examiné la manière dont pourra fonctionner le jury romand. Cette importante question a fait un grand pas et l'on est en droit d'espérer qu'elle sera définitivement résolue avant la fin de l'année.

JURA BERNOIS. — Synode des Franches-Montagnes. — Il s'est réuni le 19 juin au Noirmont, sous la présidence de M. Rais, maître secondaire à Saignelégier.

Le rapport sur l'assemblée des délégués de la Société des instituteurs a été présenté par M. Marchand, instituteur au Bémont, qui a expliqué quelques dispositions nouvelles des statuts.

Les comptes de la section ont été présentés par M. Farine, instituteur aux Pommerats. Vu la bonne administration du comité on a réduit, à 50 centimes la cotisation de 1909.

Le comité a été constitué pour une nouvelle période. Il se compose de M. Marer,

à Montfaucon, président ; de M. Paul Cassin, aux Breuleux, de Mlle Traversa au Noirmont, de M. Farine aux Pommerats et de M. Cachot aux Emibois. M. Rossé, au Noirmont, est désigné comme délégué.

M. Greppin, instituteur au Noirmont, a présenté un rapport sur la revision du plan d'études. Le rapporteur préconise l'élaboration de deux plans d'études, la suppression de l'histoire suisse ancienne et du moyen âge, l'introduction de notions agricoles, la libération des filles à 10 ou 11 ans pour les envoyer à l'école ménagère, etc. Il n'est pas intervenu de votation dans cette question.

Les membres du corps enseignant faisant partie de la caisse des instituteurs ont aussi adopté les nouveaux statuts.

Un bon diner a ensuite réuni de trente cinq à quarante participants à l'hôtel de la Croix fédérale. Le temps délicieux qui régnait sur le plateau franc-montagnard, dont les prairies émaillées de fleurs s'étendent au loin jusqu'à la lisière des forêts de sapins, l'accueil hospitalier des habitants, la joie et la bonne humeur des instituteurs et des institutrices discutant des intérêts de l'école m'ont laissé, dans le cœur, un souvenir durable de cette belle journée passée au Noirmont.

H. GOBAT.

— Par décision du 19 juin 1909, la Direction de l'instruction publique a ordonné de porter le manuel de Mmes Picker et Beausire, « Coupe et confection de lingerie », dans la liste des manuels recommandés. La deuxième édition de cet excellent guide pour les maitresses d'ouvrages vient de paraître chez MM. Payot et Cie, à Lausanne.

H. GOBAT.

VAUD. — Fournitures scolaires. — La remise d'un manuel de sciences naturelles aux élèves du degré supérieur des écoles primaires du canton de Vaud était déjà prévue depuis quelques années. Mais il fallait auparavant mener à bonne fin la rédaction et l'impression du manuel destiné aux élèves du degré intermédiaire. Or ce dernier manuel n'a pu être distribué qu'en 1908 pour la première fois. Le plan d'études du canton de Vaud exige que l'enseignement des sciences naturelles se donne selon des principes et d'après un plan qui ne se rencontre pas dans les ouvrages élémentaires en usage jusqu'ici. Il a fallu faire œuvre absolument nouvelle pour le degré intermédiaire en particulier. Mais il est permis de dire que, dans ce domaine, notre canton a marché à l'avant-garde et qu'aujourd'hui les marques d'approbation ne lui font pas défaut à cet égard.

Pour les élèves du degré supérieur, il a été heureusement possible de trouver un ouvrage qui correspond on ne peut mieux à notre plan d'études, c'est celui de L. Dutilleul et Ramé. *Leçons de sciences physiques et naturelles*, édité par la maison Larousse à Paris. Ce manuel a été adopté par le Conseil d'Etat du canton de Vaud pour être remis aux élèves du degré supérieur dès et y compris l'année courante. Le Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel a aussi immédiatement inscrit ce manuel dans la liste des moyens d'enseignement remis gratuitement aux élèves des écoles primaires. Nous ne voulons pas, à l'avance, dire ici tout le bien que nous pensons de ce nouveau livre qui vient d'une façon très avantageuse compléter notre collection de manuels. Nous laissons au contraire aux instituteurs et aux élèves le charme de la surprise et tout le plaisir qu'ils vont éprouver, nous en sommes plus que sûr. Combien nous serons loin

bientôt des leçons de sciences naturelles avec le manuel Dussaud et Gavard auquel on ne peut refuser cependant d'avoir rendu quelques services.

L. HENCHOZ.

*** **Musée scolaire cantonal.** — On pourra voir dès maintenant dans l'exposition des moyens d'enseignement pour la géographie et les sciences naturelles :

a) Relief de la Dent du Midi, à l'échelle 3 : 5000, dont l'un des auteurs est M. Graf, inspecteur-forestier d'arrondissement, à Cossonay.

b) Relief du Rigi, à l'échelle du 1 : 25000, par le célèbre et très regretté ingénieur Imfeld.

c) Mappemonde en deux hémisphères séparés, à l'échelle du 1 : 1350000, par MM. W. Rosier et M. Borel.

d) Divers tableaux muraux sortis de presse récemment chez l'éditeur E. Nägele, à Stuttgart, entre autres :

1. Le lion. — 2. L'éléphant. — 3. Le castor. — 4. Le chevreuil. — 5. Trichine et vers intestinaux. — 6. Eglantier. — Plantes marines. L. H.

ARGOVIE. — **Aarau hérite.** — M. Edouard Oehler, conseiller de commerce, décédé à Francfort-sur-le-Main, a légué à la ville d'Aarau la somme de 100 000 francs destinée à l'acquisition de matériel d'enseignement pour l'Ecole cantonale, qui va devenir, au point de vue des installations et des moyens d'enseignement, un établissement de premier ordre.

BIBLIOGRAPHIE

Beaux dimanches, par le Dr Bourget. — Payot et Cie, Lausanne. — Fr. 3,50.

Les littérateurs représentent volontiers les savants en général et les médecins en particulier comme des hommes positifs et froids, en qui le contact journalier de la réalité a fini par éteindre toute imagination, toute faculté de s'é mouvoir. Le Dr Bourget n'est pas un de ces savants-là. Il se révèle, au contraire, dans son livre comme un véritable amant de la nature, toujours prêt à s'enthousiasmer à propos d'une source, d'un insecte, d'un oiseau ; comme un patriote adorant son pays et trouvant pour le décrire les couleurs les plus vives et les plus gaies, les accents les plus émus et les plus communicatifs.

Mais le savant se montre aussi dans *Beaux dimanches*, et il s'y montre par ce que nous sommes charmés de trouver en lui : la simplicité, la précision, la clarté. Les descriptions du Dr Bourget, le récit de ses observations sur les hôtes innombrables de nos rivières et de nos lacs, de nos bois et de nos marais sont des modèles de leçons. L'écureuil, les mésanges, la rousserole, la vipère, les champignons, le rossolis, la fécondation des fleurs par les insectes, la dissémination des graines, pour ne citer que ces sujets, sont autant de pages où nous trouvons une source inépuisable de renseignements pour l'étude des sciences naturelles. Nous y trouvons aussi une méthode sûre pour cette étude : la méthode scientifique ; mais mise à la portée de tous par un pédagogue hors de pair.

Car M. le Dr Bourget est un pédagogue dans le meilleur sens de ce mot. Nul n'en saurait douter après avoir lu les lignes suivantes extraites de son livre, et

destinées à montrer l'utilité de la méthode scientifique pour l'étude, même élémentaire, des phénomènes de la nature :

« Quel intérêt, me direz-vous, aura un commis, un employé de bureau ou de magasin, à connaître ces questions de savants ? Précisément, c'est parce qu'ils ne sont pas des savants qu'ils verront comment on le devient. *Un savant est avant tout un homme qui sait voir.* Et la méthode qu'ils auront suivie pour faire ces constatations leur servira même dans le domaine restreint de leur activité. Ils auront ouvert leur esprit aux choses de la nature, et cela est d'une immense utilité dans toutes les situations sociales. »

Le Dr Bourget est d'ailleurs un maître idéal ; s'instruire avec lui est une vraie jouissance. A côté du médecin, du naturaliste, du pédagogue, il y a, chez lui, un humoriste très fin, un peu sceptique peut-être, mais qui trouve la vie bonne presque toujours et drôle assez souvent. C'est pourquoi nous le suivons avec plaisir, nous arrêtant à peine de temps en temps pour rire, non pas du rire sardonique de Voltaire, mais du rire joyeux et bienfaisant dont Rabelais disait qu'il est le propre de l'homme.

J. Mt.

La vie au Congo. Sous la Chicote. Nouvelles congolaises. — Un volume, 3 fr. 50. Genève. A. Jullien, éditeur. 1909. — Je ne connais pas de titre qui convienne mieux au livre que M. Daniel Bersot vient de faire paraître. Ces quelques nouvelles nous montrent les souffrances que l'on fait endurer aux populations du Congo, d'une façon plus saisissante que le plus documenté des rapports.

Cet empire de vingt millions de noirs fut, depuis les voyages de Stanley, l'objet de la convoitise des grands financiers d'Europe. Léopold II, roi des Belges, organisa, avec le génie financier qui le caractérise, « l'Association internationale du Congo » dont le but était, au dire des intéressés, entièrement philanthropique : il s'agissait d'introduire notre civilisation dans ce pays encore plongé dans l'esclavage, sans cesse décimé par les razzias des Arabes. Contre quelques présents, les agents de « l'Association firent signer d'une croix, aux chefs nègres, des contrats incompréhensibles pour eux. Les puissances sanctionnèrent cette entreprise, et dès lors « l'Association » se montra sous son vrai jour. Au moyen de soldats, de canons et de mitrailleuses, elle somma les chefs nègres et leurs tribus de se soumettre aux clauses du traité. Chaque homme dut fournir, comme impôt, une certaine quantité de caoutchouc. Plusieurs se révoltèrent. On les fusilla et on incendia leurs villages. D'autres, chargés de chaînes, furent conduits, sous escorte, au travail. Cependant, la quantité de caoutchouc demandée étant énorme, beaucoup ne parvinrent pas à la fournir entière. Alors, pour les punir, on les battit au moyen de la *chicote* — sorte de knout congolais — jusqu'à ce que leur dos ne fût qu'une plaie, puis on les renvoya au travail. C'est ainsi que « l'Association » comprit son œuvre philanthropique. De pareilles cruautés, révélées d'abord par les missionnaires, soulevèrent l'indignation générale. Une commission d'enquête fut nommée : elle dut reconnaître la véracité de ces allégations. Maintenant, le roi Léopold, pour ne pas trop exciter l'opinion publique, vient de céder son entreprise au peuple belge, après fortune faite. Il faudra du tact et des années pour réparer les fautes commises et pacifier le pays.

C'est bien la vie au Congo que nous fait connaître M. Daniel Bersot. Ces nouvelles, où l'on sent vibrer l'indignation de l'écrivain, sont d'une expression souvent tragique. L'auteur excelle à peindre en un style simple, clair et précis, les scènes les plus dramatiques. En parcourant ces pages d'un réalisme poignant, on a vraiment l'impression de choses vues. Il y a encore de jolies descriptions de la forêt vierge, des clairières, des villages nègres et surtout du grand fleuve sillonné de steamers.

« Le journal du capitaine Bjoerboe », qui occupe la moitié du livre, a déjà paru dans la « Semaine littéraire » en 1908. Ce sont des notes prises au jour le jour par un homme qui, plein d'enthousiasme au début de son engagement, perd toutes ses illusions. Les dernières pages, si sombres et si vraies, ne peuvent se lire sans émotion. L'état d'esprit des malheureux nègres du Congo peut se résumer par ces deux phrases du « Chant du roi Bombilo » :

Nous étions heureux.

Les blancs sont venus !

Il a fallu « La case de l'oncle Tom » pour émanciper les nègres d'Amérique. Espérons que les nouvelles de M. Daniel Bersot n'auront pas été écrites en vain et que bientôt cessera ce sanglant esclavage moderne. Paul CHAPUIS.

Choix de lectures (cours élémentaire) M. Mironneau, inspecteur de l'enseignement primaire. — Paris, chez Armand Colin. — Prix 1 fr.

Ce joli recueil, illustré avec goût, est une « chrestomathie des petits », où l'auteur a groupé 80 récits, contes et nouvelles — prose et poésie — empruntés aux bons auteurs qui ont aimé les enfants. Les grandes voix de Victor Hugo, Lamartine, de Jean Aicard, de Feuillet, se font ingénieuses et paternelles pour y enseigner le devoir aux citoyens en herbe ; pour les instruire en les amusant, les voix plus douces des conteurs Perrault, Dickens, Andersen, Grimm, etc. s'y parent de toute leur grâce enfantine.

Bon petit livre, recommandé à ceux qui, vivant au milieu des enfants, sont parfois à court « d'histoires ». Il y a là de belles et bonnes pages à glaner. A. B.

L'éducation morale rationnelle, par M. Albert Leclère, docteur ès-lettres, professeur agrégé à l'Université de Berne. — Préface de M. Luigi Luzatti, ministre d'Etat du royaume d'Italie, membre de l'Institut de France. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50. (Hachette et Cie. Paris).

Extrait de la préface. — Le livre de M. Leclère soulève les plus délicats problèmes de l'éducation rationnelle, morale et politique, et pose les jalons de l'unique route qui puisse conduire à leur solution.

Nous vivons à une époque de grand déséquilibre. L'élite de la société demande toujours plus de liberté et suffoque sous l'étreinte des gouvernements, tandis que les classes moins aisées et moins cultivées attendent leur relèvement et leur soulagement d'une action plus intense de l'Etat. Ce contraste pourrait avoir une issue fatale. La conciliation ne sera possible que par la mutualité.

Or la méthode que nous propose M. Leclère, qui veut faire le citoyen mutualiste dès l'école, nous apporte un moyen sûr, d'une efficacité magique, de résoudre le problème auquel se heurte le talent des hommes d'états et des financiers. Son livre annonce et prépare une société vraiment libre, capable de se suffire et de supporter sans aide artificielle le poids de sa grandeur.

PARTIE PRATIQUE

LECTURE

(après une leçon d'histoire naturelle.)

Les rongeurs.

Il y a du plaisir avec des noms comme celui-là ; on sait tout de suite ce qu'ils veulent dire. Les rongeurs, ce sont les rats, les lièvres, les lapins, les marmottes, les écureuils, tous les animaux qui grignotent. Grignoter, si vous ne savez pas bien ce que cela veut dire, c'est manger du bout des dents. Les rongeurs n'ont pas d'autres manières de manger que de limer, pour ainsi dire, leurs aliments avec la pointe de deux incisives qu'ils ont à chaque mâchoire. Ces incisives sont très longues. La première fois qu'on mangera du lapin, demandez qu'on vous donne la tête ; vous verrez quatre jolies petites dents, bien tranchantes, taillées à la façon des ciseaux de menuisier, c'est-à-dire en biseau, selon l'expression consacrée.

Ces petites dents, qui frottent sans cesse l'une contre l'autre, seraient bien vite usées si, comme les nôtres, elles étaient bâties une fois pour toutes. Aussi leur germe, ou leur bulbe, pour lui donner son nom, au lieu de se flétrir comme chez nous, une fois la dent poussée, demeure vivant et continue à travailler pendant toute la vie de l'animal.

On dit quelquefois d'un homme qui n'a pas mangé depuis longtemps qu'il a les dents longues. C'est une plaisanterie qui deviendrait sérieuse s'il s'agissait d'un rongeur. Comme ses incisives poussent toujours, à la façon de nos ongles, elles seraient bientôt trop longues, s'il cessait pendant quelque temps de les user en mangeant. C'est pour cela que les souris et les rats sont toujours en appétit, et que tout leur est bon pour exercer leurs incisives : vieux livres, vieux linge, et jusqu'au bois des planchers dont ils se régalaient faute de mieux.

Coûte que coûte, il faut faire marcher de front l'usure de la pointe et le travail souterrain du bulbe, qui pousse sans cesse la dent en avant.

Ce travail sourd et continu peut avoir une conséquence terrible, dont vous ne vous seriez pas doutés. C'est bien désolant pour une petite fille de perdre une de ses dents de devant, comme on les appelle, et cela gâte une bien jolie figure ; pour un rongeur, c'est bien pis : c'est la mort. La dent correspondante ne frottant plus contre rien, cesse de s'user, et comme elle n'en pousse pas moins pour cela, elle s'allonge indéfiniment, si bien, qu'à la fin, elle sort de la bouche et se pose comme une barrière entre les deux dents qui restent et tout aliment. L'animal ne peut plus manger et c'est fini pour lui. Les canines, qui sont destinées à piquer, n'avaient rien à faire sur une mâchoire qui lime. Elles n'y sont pas non plus. Entre les incisives et les molaires, il y a un grand espace vide que vous pourrez très bien observer sur votre tête de lapin.

P. (*Histoire d'une bouchée de pain*)

JEAN MACÉ.

LECTURES HISTORIQUES

Degré intermédiaire.

Le règne de Charlemagne.

Sous le grand empereur franc le peuple se réunissait chaque année pour donner sa sanction aux lois nommées *capitulaires*, en des assemblées appelées *champs de mai* ou *plais généraux*. L'empereur faisait les lois, en même temps qu'il était le chef de l'armée et le juge suprême. Sa volonté était la première loi ; il fixait les impôts et les amendes, il avait le droit de confiscation, il détenait diverses régales (péages, monnaies, forêts, salines) et possédait beaucoup de domaines ; tous les biens sans maître, les vallées désertes dans les montagnes, les forêts des hautes régions, les pâturages des Alpes, qui n'avaient pas de possesseurs déterminés, appartenaient à sa couronne.

Charlemagne se montra plein de sollicitude pour l'instruction des enfants ; il la rendit obligatoire. Il ordonna à ses gouverneurs de prendre soin des routes et des ponts que les Alémanes avaient négligé d'entretenir. L'agriculture attira aussi son attention ; pour amener le peuple à sortir de sa routine, Charlemagne, prêchant d'exemple, transforma ses nombreux domaines en fermes modèles.

Lorsqu'il n'était pas en voyage, il séjournait à Aix-la-Chapelle ; c'est là qu'il mourut à 71 ans, après 54 ans d'un règne heureux. D'après A. VULLIET.

Les seigneurs brigands.

Dans ces temps de guerres continuelles, les seigneurs se construisirent des bourgs fortifiés, qui s'élevèrent un peu partout, sur les collines escarpées, dominant le pays ; les murailles épaisses qui ne les protégeaient qu'à peine contre leurs voisins ennemis, leur servaient de sûrs refuges contre le peuple et les gens sans armes. La plupart de ces petits princes étaient de vulgaires coupe-jarrets, détrousseurs et brigands. Les routes qui passent sous les tourelles de leurs manoirs sont loin d'être sûres et le pauvre colporteur comme le riche baron doivent prendre garde au châtelain toujours veillant, ainsi que bête fauve en embuscade. Les soudards en faction près des poternes connaissent et exécutent rondement la consigne, dépouillent sans autre les naïfs et les ignorants qu'une mauvaise étoile guide dans ces parages. Personne n'est en sûreté sur les chemins ; on voyage accompagné de soldats ou, à leur défaut, on se faufile dans les bois comme des bêtes sauvages ; ou bien on ne voyage plus, le commerce meurt, les pays s'isolent. Rodolphe de Habsbourg mettra fin à ce brigandage.

(E. M.)

D'après A. VULLIET.

LECTURES DIVERSES

(Compte rendu oral.)

La grenouille et la souris.

Une souris, voulant traverser un ruisseau et ne sachant pas nager, pria une grenouille de lui aider. Celle-ci fut rusée, devina l'aubaine et dit : Lie tes jam-

bes aux miennes avec un fétu et nous passerons l'eau ensemble. Au milieu du courant la grenouille plonge pour noyer la souris qui fit maints efforts pour rester à la surface. En cet instant survint un milan qui saisit la souris... et la grenouille avec, qui se trouva volée.

Le méchant est souvent pris avec celui qu'il veut duper.

E. M.

Les petites grenouilles.

La petite grenouille est une héroïne ; elle travaille merveilleusement pour faire son chemin dans le monde. Elle n'a jamais vu comment vivaient ses parents lorsqu'ils étaient tout jeunes, et pourtant dès le premier matin de son existence, elle doit chercher seule sa nourriture. Les petites vagues de l'étang ont bercé la banderolle blanche de ses œufs que le soleil a couvés et d'où il a fait sortir les petits têtards. Elles sont joyeusement vives leurs petites bêtes brunes, grosses comme un pois, qui n'ont pas de jambes, mais une queue agile : c'est leur nageoire. Ah, comme ils chassent vigoureusement ! comme ils happent les minuscules larves des moucheron ! Ils deviennent vite plus grands : les jambes de derrière apparaissent, ils se hasardeut à faire de plus longs voyages ; puis viennent les autres pattes, puis la queue disparaît : ce sont maintenant des grenouilles accomplies. Elle s'élancent hors de l'étang, chauffent leur peau froide et mouillée au soleil, cherchent les mouches, puis voient quelquefois la cigogne ou la buse qui les guette pour leur repas ; alors, d'un saut, elle plongent dans leur mare et se jettent la tête la première dans la vase.

(*Lesebuch für die mittlere Klasse der Primarschule des Kantons Bern*).

E. M.

DICTÉES.

Degré supérieur.

Un château-fort.

A voir le château des papes, à Avignon, on dirait la citadelle d'un tyran asiatique, plutôt que la demeure du vicaire d'un Dieu de paix. Construit sur un rocher escarpé, il élève ses tours massives à une hauteur prodigieuse. Rien dans cet immense édifice ne paraît avoir été donné à l'art, partout l'agrément et même la commodité ont été sacrifiés à la sûreté. Non seulement l'épaisseur des murs, leur élévation, les fossés qui les bordent, semblent défier les attaques de vive force, mais on a prévu encore le cas d'une surprise. L'intérieur du palais est aussi bien fortifié que l'extérieur. La grande cour est dominée de tous côtés par des tours et de hautes courtines. Maître de la porte de cette cour, l'assaillant n'a rien fait encore, c'est un nouveau siège qu'il faut entreprendre ; enfin, toutes ces défenses emportées, reste une tour à forcer. La porte se brise, l'ennemi se précipite dans l'escalier, il va pénétrer dans l'appartement que le pape a choisi pour sa retraite. Tout d'un coup l'escalier se perd dans une muraille. Au-dessus, une espèce de palier, où l'on ne peut monter que par une échelle, est garni de soldats qui peuvent assommer un à un ceux qui déjà se croyaient vainqueurs.

(*Buttet*)

P. MÉRIMÉE.

Dans le désert de Syrie.

On se sent perdu dans l'immensité : aucune trace, aucun vestige qui indique la présence de l'homme. A perte de vue des rochers bruns, des cailloux noirs, des montagnes arides dans le lointain, qui s'allongent nébuleuses, apparaissant en un mirage perpétuel et fuyant à mesure qu'on avance. Ça et là, le roc s'interrompt et fait place au sable, sur lequel essaie de croître une maigre végétation qui dépérit faute d'humidité. Quelle solitude, quelle désolation ! On éprouve involontairement une sorte de crainte et l'on se surprend à presser les flancs de son cheval à chasser le chameau de charge, pour ne point s'attarder dans ces solitudes grandioses, mais perfides, où l'on risque à chaque instant de tomber entre les mains des hordes pillardes qui sillonnent le désert et guettent le voyageur.

(*Buttet*).

F. MACLER.

Les villages alsaciens

Comment s'appelaient-ils, tous ces jolis villages alsaciens que nous rencontrions espacés au bord des routes ? Je ne me rappelle plus aucun nom maintenant, mais ils se ressemblent tous si bien, qu'après en avoir tant traversé à différentes heures, il me semble que je n'en ai vu qu'un, la grande rue, les petits vitraux encadrés de plomb, enguirlandés de houblons et de roses, les portes à claire-voie où les vieux s'appuyaient en fumant leurs grosses pipes, où les femmes se penchaient pour appeler les enfants sur la route. Le matin, quand nous passions, tout cela dormait. A peine entendions-nous remuer la paille des étables ou le souffle halestant des chiens sous les portes. Deux lieues plus loin, le village s'éveillait. Il y avait un bruit de volets ouverts, de seaux heurtés ; lourdement les vaches allaient à l'abreuvoir en chassant les mouches avec leurs longues queues. Plus loin encore c'était toujours le même village mais avec le grand silence des après-midi d'été ; rien qu'un bourdonnement d'abeilles qui montaient en suivant les branches grimpantes jusqu'au faite des chalets, et la mélodie traînante de l'école. Parfois, tout au bout du pays un petit coin non plus de village, mais de province, une maison blanche à deux étages avec une plaque d'assurance toute neuve et reluisante, des panonceaux de notaire ou une sonnette de médecin. En passant on entendait une valse au piano, un air un peu vieilli tombait des persiennes vertes sur la route ensoleillée. Plus tard, au crépuscule, les troupeaux rentraient, on revenait des filatures. Beaucoup de bruit, de mouvement. Tout le monde sur les portes, des bandes de petits blondins dans la rue et les vitres allumées par un grand rayon du couchant, venu on ne sait d'où.

(*Buttet*)

A. DAUDET.

Les pêcheurs de Meillerie.

I

Dans les profondeurs du grand lac vit la féra. Ce poisson, d'une chair délicate et estimée, a ses migrations ; à certains moments, il descend par bancs dans le petit lac.

C'est à la nuit tombante que partent les pêcheurs ; on les entend s'appeler avec le cor. Ils travaillent la nuit et dorment le jour. Lorsque les coups de l'angélus rappellent dans leurs demeures les ouvriers de campagne, dispersés sur la

colline ; lorsque le moment du repos arrive pour le laboureur, celui du travail commence pour les habitants des bords du lac ; on munit les bateaux de filets et de cordages ; les pêcheurs, couverts de tabliers de cuir, attendent que l'heure soit arrivée ; ils s'embarquent et vont prendre leur place à quelque distance du rivage ; on voit toutes ces nacelles partir des ports voisins, se dessiner comme des ombres sur la face rougie du lac et laisser, après elles, une trace brillante. Une ligne non interrompue de bateaux, placés à des intervalles égaux, s'étend sur une longueur de plusieurs lieues.

G. FATIO.

(*Autour du Léman*) p. 71.

II

Parmi les pêcheurs, on voit rarement des altercations ; ils n'ont point de code pour les régir ; des coutumes révérees entretiennent parmi eux l'harmonie, et l'on respecte les filets confiés aux eaux dans la vaste étendue du lac. Depuis des siècles peut-être, chaque famille a sa place fixée et jamais on ne se permet de lui disputer une possession si longuement constatée.

Le pêcheur juge de la hauteur à laquelle il doit se placer sur le lac en voyant paraître sur la côte, un clocher ou une maison, qui lui sert de repère. Lorsque le ciel est pur ou que la lune est sur l'horizon, la pêche est ordinairement peu productive ; c'est par le mauvais temps qu'on a le plus de chance de succès. Le matin, les bateaux partent en hâte pour les différentes villes de la côte ; ils y portent le poisson qui a été pris dans la nuit.

La vie des pêcheurs est une succession de grandes fatigues et de repos, de gains et de travaux infructueux. Les accidents sont rares sur le lac, parce que l'on sait prévoir les tempêtes et que, presque partout, on trouve des lieux où l'on peut s'abriter.

Op. cit. 72.

III

Les filets, dont on s'est servi pendant la nuit, sont étendus sur des piquets le long de la grève ; des pêcheurs les réparent, d'autres fabriquent des cordes avec la seconde écorce du tilleul ; les bateaux sont retirés sur le rivage, à l'ombre des noyers, on radoube de vieux bâtiments et la noire fumée du goudron s'élève dans les airs. Les femmes et les filles des pêcheurs, assises devant les portes, fabriquent des filets ; la navette passe et repasse, les nœuds se serrent sous la main rapide de l'ouvrière.

Des enfants couvrent le rivage, ils imitent les travaux de leurs pères et jettent leurs hameçons à l'embouchure des torrents ; dans les jours d'été, on les voit se précipiter en riant du haut d'un bateau dans le lac et se familiariser avec un élément qu'ils doivent apprendre à braver.

E. M.

Ob. cit. 69.

Degré intermédiaire.

Conseils.

(*Impératif.*)

Donnez-vous une véritable idée des choses : ne jugez point comme le peuple ; ne cédez point à l'opinion ; relevez-vous des préjugés de l'enfance. Quand il vous

arrive quelque malheur, tenez la méthode suivante : je n'en suis bien trouvée. Examinez ce qui fait votre peine, écarterez tout le faux qui l'entoure et tous les ajoutés de l'imagination ; et vous verrez que souvent ce n'est rien, et qu'il y a bien à rabattre. N'estimez les choses que ce qu'elles valent. Nous avons bien plus à nous plaindre des fausses opinions que de la fortune : ce ne sont pas souvent les choses qui nous blessent, c'est l'opinion que nous en avons.

(Buttet)

Mme de LAMBERT.

Un bon cœur.

(Déterminatifs et pronoms.)

Je me dis : « Tu es tranquille et au chaud dans la maison ; il y a pour toi du pain sur la planche ; ton toit, quoiqu'il soit de genêt, est bien réparé contre la pluie et la neige : tu n'as pas de souci pour ta femme et pour tes enfants. Mais voilà cette pauvre veuve dont la maison a brûlé la semaine dernière et qui n'a pas un liard pour se rebâtir un abri ; voilà ce vieillard qui n'a plus son fils pour lui piocher son morceau de terre ; voilà ces trois orphelins qui n'ont plus ni père, ni mère pour leur moissonner leur seigle. Que vont devenir tous ces pauvres voisins dans la mauvaise saison qui s'avance ! Qui est-ce qui ira à leur secours ! Allons, c'est moi. Donnons-nous de la peine pour leur en enlever un peu. Le peu que je puis pour eux les soulagera : ils mangeront ce soir, ils dormiront cette nuit ; ils coucheront à l'abri pendant l'hiver ; ils auront moins de chagrin dans leur maison. »

(Buttet)

Lamartine.

La belladone.

La belladone est une plante vénéneuse de la même famille que la tabac et la pomme de terre. Elle atteint une hauteur de cent cinquante à cent quatre-vingts centimètres. A son extrémité supérieure, la tige se divise en trois ou quatre rameaux secondaires qui portent les feuilles et les fruits. Ses feuilles sont d'un vert foncé qui lui donne un air de tristesse commun à tous les végétaux de la famille des solanées. Les fleurs de la belladone sont violettes ; ses baies, lorsqu'elles sont mûres, ressemblent à de belles cerises noires. Elles n'en deviennent que plus dangereuses, car beaucoup d'enfants et même des grandes personnes ignorantes ont été empoisonnés pour n'avoir pas su résister à leurs trompeuses séductions. La belladone croît, après une coupe de bois, dans les lieux exposés au soleil, parmi les ronces et les framboisiers. On en extrait un remède appelé atropine, très efficace pour traiter certaines maladies des yeux. C. K.

ARITHMÉTIQUE

Règles d'intérêt.

6 mois	=	$\frac{1}{2}$	année	36 jours	=	$\frac{1}{10}$	année
3 »	=	$\frac{1}{4}$	»	72 »	=	$\frac{1}{5}$	»
4 »	=	$\frac{1}{3}$	»	18 »	=	$\frac{1}{20}$	»
2 »	=	$\frac{1}{6}$	»	9 »	=	$\frac{1}{40}$	»
9 »	=	$\frac{3}{4}$	»	24 »	=	$\frac{1}{15}$	»
8 »	=	$\frac{2}{3}$	»	45 »	=	$\frac{1}{8}$	»
5 »	=	$\frac{5}{12}$	»	12 »	=	$\frac{1}{30}$	»

Ex. 1. Calculez l'intérêt des sommes suivantes :

F. 600 au 4 % pendant 6 mois.	F. 2000 au 5 % pendant 18 jours.
900 » 5 % » 4 »	1200 » 4 % » 45 »
1250 » 6 % » 8 »	1500 » 3 % » 72 »
1000 » 4 % » 9 »	2800 » 4 1/2 % » 36 »
2400 » 3 1/2 % » 3 »	3000 » 5 % » 24 »
840 » 5 % » 2 »	40000 » 3 % » 9 »

Ex. 2. Calculez l'intérêt des sommes suivantes :

F. 1250 au 4 % pendant 3 mois.	F. 6000 au 4 1/2 % pendant 36 jours.
775 » 4 % » 6 »	9000 » 5 % » 18 »
870 » 3 % » 4 »	1600 » 3 1/2 % » 45 »
9600 » 6 % » 8 »	4312 » 5 % » 72 »
4200 » 4 % » 9 »	5100 » 3 % » 4 »
3234 » 6 % » 2 »	2000 » 4 % » 9 »

Ex. 3. Calculez l'intérêt des sommes suivantes :

- F. 1460 au 5 % du 7 mai 18 octobre.
 3650 au 3 % du 30 mars au 2 juin.
 1825 au 4 % du 2 février au 26 septembre.
 29200 au 3 1/2 % du 6 août au 31 décembre.
 1095 au 4 % du 25 avril au 12 juillet.

PROBLÈMES

1. Quel est l'intérêt annuel de f. 7840 au 3 1/2 % ?
2. Que rapportera en 8 ans, une créance de f. 2590, placée au 4 1/4 % ?
3. J'emprunte f. 6540 au 3 3/4 %. Combien devrai-je payer pour 8 mois ?
4. J'ai prêté f. 5650 au 4 1/2 % pendant 2 ans, 4 mois. Quel intérêt ai-je retiré ?
5. Un rentier possède les sommes suivantes : 1° f. 372 800 placés au 5 % ; — 2° f. 142 875 au 4 % ; — 3° f. 217 960 au 4 3/4 % ; — 4° f. 98 500 au 3 1/2 % ; — 5° f. 112 600 au 4 1/4 %. Quelle est à 1 centime près ce qu'il peut dépenser chaque jour ?
6. Quel est l'intérêt de f. 14 600 au 3 3/4 % pendant 1 an 2 mois 26 jours (année civile) ?
7. Que rapportent f. 18 250 placés au 4 % dès le 17 avril au 24 novembre ?
8. Ferdinand m'a prêté le 3 mars 1898 une somme de f. 2920 au 5 %. Je lui rembourse le capital et les intérêts le 24 mai de l'année suivante. Combien devrai-je lui payer ?
9. Quelle est ma fortune au 31 décembre, sachant qu'il m'est dû : 1° f. 7300 au 5 %, depuis le 5 janvier ; — 2° f. 1825 au 4 %, depuis le 19 mars ; — 3° f. 5840 au 4 1/2 %, depuis le 25 juin et f. 1460 au 4 1/2 % depuis le 11 octobre ?
10. On me paye le 18 août 1899, en capital et intérêts, une somme de f. 29 200 au 3 3/4 %, due depuis le 13 octobre 1897. Je place le tout au 4 1/4 %. Quel intérêt annuel en retirerai-je ?

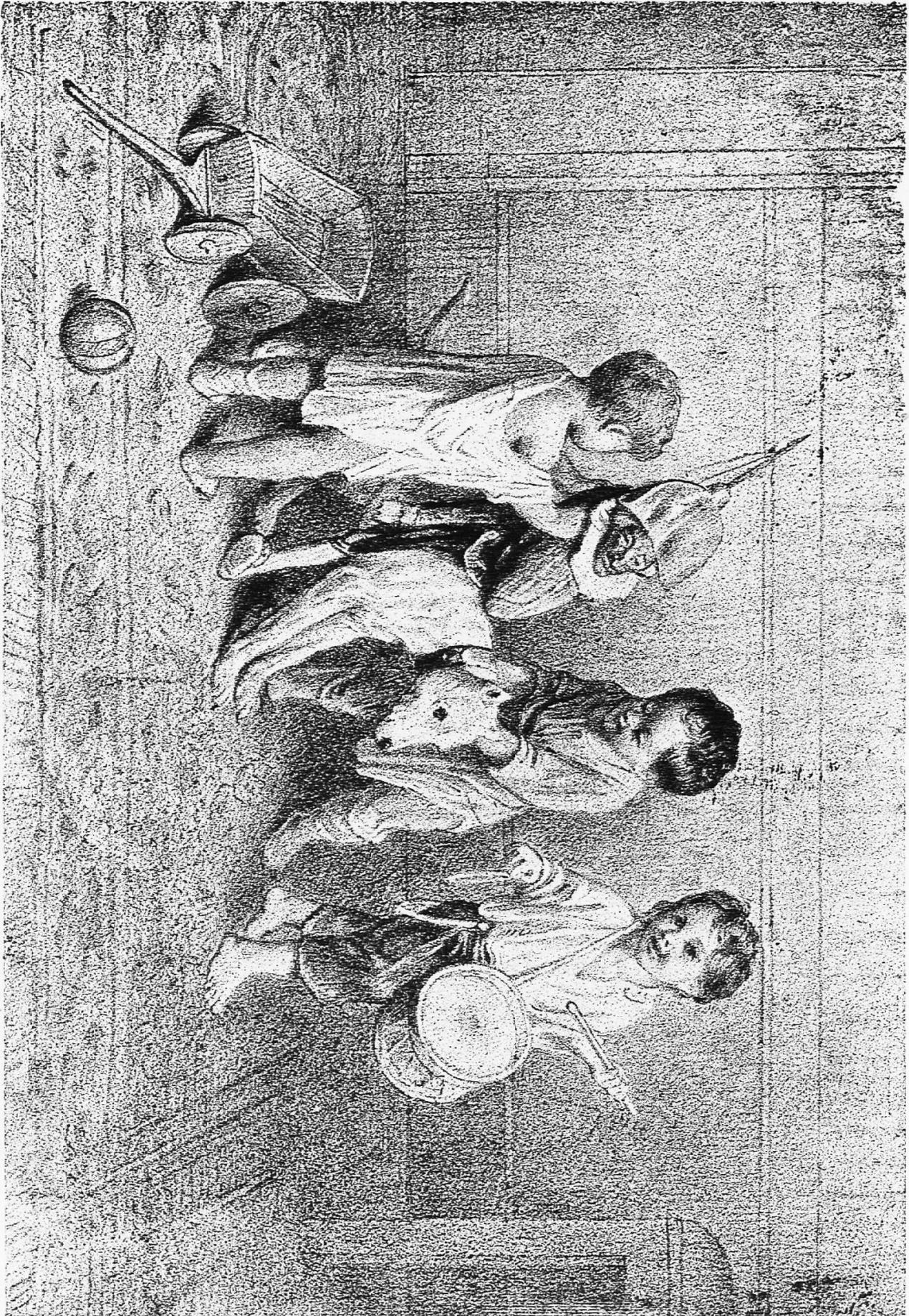
(A suivre.)

A NOS LECTEURS.

La gravure ci-après est la reproduction d'un tableau de De-camps : *La leçon d'équitation*.

Nous prions nos lecteurs de faire voir cette image à leurs élèves et d'inviter ceux qui en seraient capables à en faire un compte rendu écrit. *L'Éducateur* publiera quelques-uns des travaux qui lui seront envoyés.

U. B.



La leçon d'équitation.

VAUD
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES
ECOLES PRIMAIRES
Places au concours.

Instituteurs :

Bex : (classe primaire supérieure) fr. 2000, plus 420 fr. d'indemnité de logement et de plantage, et une augmentation de fr. 50 par série de 5 ans de service dans la commune jusqu'à concurrence de 200.— ; 9 juillet.—

Bex : fr. 1600 plus 420 fr. d'indemnité de logement et de jardin et une augmentation de fr. 50 par série de 5 ans de service dans la commune, jusqu'à concurrence de fr. 200.— 9 juillet.—

Bex : (au Châtel) fr. 1600 plus augmentation de fr. 50 par série de 5 ans de service dans la commune jusqu'à concurrence de fr. 200.—, logement et jardin ; 9 juillet.—

Institutrices :

Moudon : fr. 1300 pour toutes choses ; 9 juillet.—

MAISON MODÈLE
MAIER & CHAPUIS
LAUSANNE 22, RUE DU PONT

Envois à choix immédiats
Echantillons toujours disponibles
à 30 jours aux membres de la S. P. V.

ESCOMPTE
10 | **0**
0

Livraisons rapides
Prix modérés
marqués en chiffres connus

VÊTEMENTS
Façon élégante et soignée.
COMPLETS SUR MESURE
Draperies anglaises, françaises et suisses.
Coupeurs et ateliers dans la maison

LA
Compagnie Singer

construit et vend

chaque année plus de

1,250,000

MACHINES A COUDRE

pour tous usages

SOIT EN MOYENNE PLUS DE

3,400

MACHINES PAR JOUR

dans le monde entier.

EXPOSITION INTERNATIONALE

GRAND PRIX

Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



**Expositions
universelles**



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre

systèmes
revetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

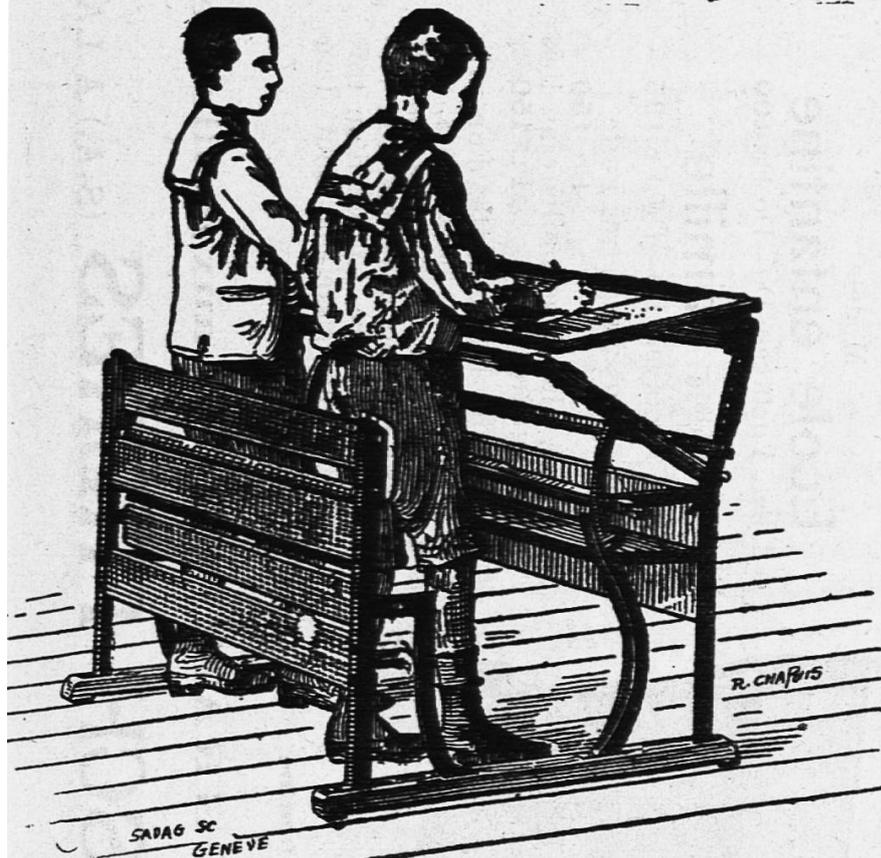
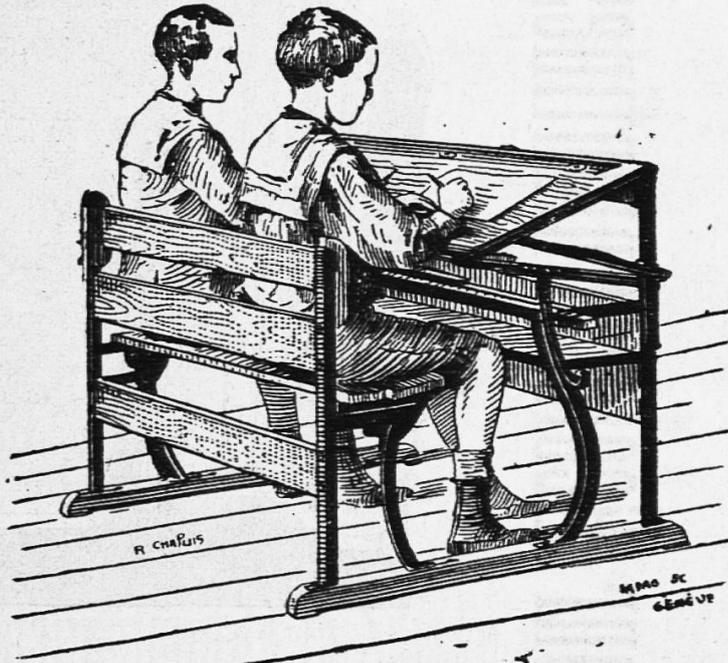
M. Jules RAPPA successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20

donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC

ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
anne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
reux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
ges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles,
Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈRE FACILE

HARMONIUMS de FAMILLE et pour Ecoles Infantines

d'une construction solide, avec mécanisme soigné et bien fini. Meubles en chêne, légers et facilement transportables, quoique non démontables.

Modèle

École enfantine

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. 100.—

Modèle Famille

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. 135.—

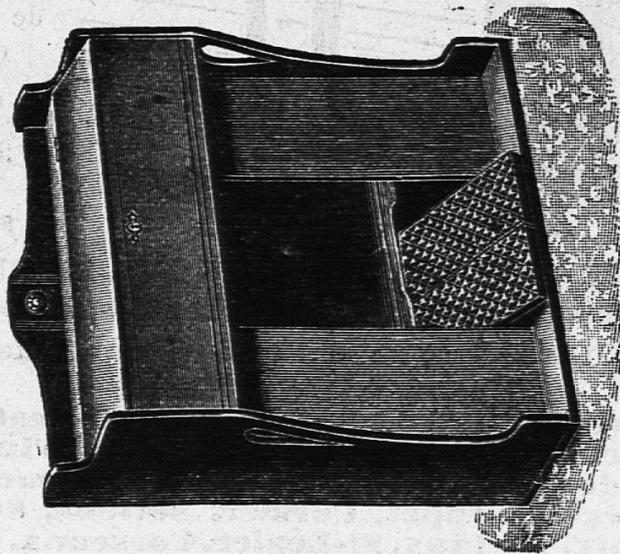
Le même, plus 2 registres Forte

Fr. 150.—

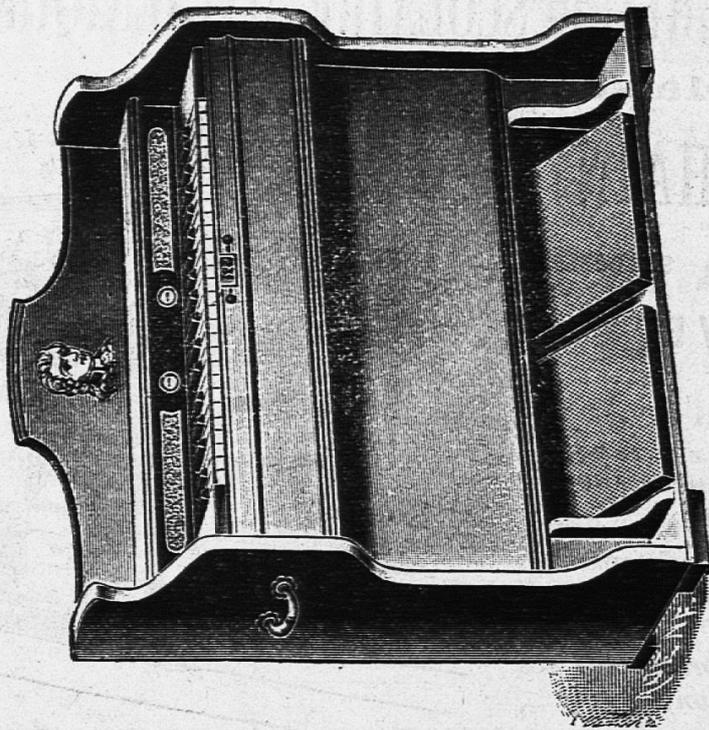
Le même, plus 1 genouillère au lieu des 2 registres

Fr. 150.—

Ces petits Instruments, d'un prix à la portée de toutes les bourses, possèdent absolument toutes les qualités requises: rondeur des sons, sonorité très pure et douce, timbre d'un très grand charme, pareil à celui d'un grand orgue.



Pour École enfantine



Pour la Famille

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FOETISCH FRÈRES

(S.A.) A LAUSANNE. VEVEY ET NEUCHÂTEL